

Météo et Phéno

Vendanges

Botrytis

Bon état sanitaire
global

Drosophiles

Situation

Tordeuses

Pas de risque

Flavescence dorée

Reconnaissance
des symptômes

Divers

A venir maladies du
bois et bilan
phytosanitaire

Météorologie et Phénologie

Le second contrôle de maturité date du 25 août, permettant de fixer les dates d'ouverture des vendanges. Le 3 septembre est le top départ pour le Crémant et le 15 pour l'AOC Alsace.

Les mois de juillet et août auront été radicalement différents des mois de mai et juin. Après la sécheresse, le mois de juillet a en effet été particulièrement arrosé avec 150 à 200 mm. Le mois d'août a été plus irrégulier avec 40 à 115 mm. Ce qui marque ces 2 mois d'été, c'est la fraîcheur diurne et nocturne. Des nuits fraîches et des températures moyennes qui peinent à passer les 25°C.

Botrytis

Situation

Les foyers de botrytis sont peu nombreux au regard du risque encouru par les précipitations de juillet et août. Les températures

fraîches limitent l'extension des foyers. Ceux-ci ont des origines diverses : éclatement de baies par l'oïdium, grêle, perforation de vers de la grappe, résidus de floraison.

Analyse du risque

Les conditions des jours à venir seront déterminantes, en particulier pour les auxerrois, pinots gris et les gewurztraminers.

Drosophiles

Situation

La pourriture acétique s'accompagne de la présence de drosophiles. Les millésimes précoces sont plus sujets à une dégradation de la vendange par pique acétique.

A l'heure actuelle, des foyers de botrytis hébergent ponctuellement des drosophiles vectrices de microorganismes.

En 2013, des pièges à drosophiles ont été installés dans quelques parcelles à partir de la mi-août, par la cave de Kientzheim, la FREDON et la CARA. Les relevés ont été effectués à raison de un par semaine.

Cela a permis de savoir que les drosophiles asiatiques sont présentes dans l'environnement des parcelles. Il n'a pas été possible de savoir si les grappes sont pour autant touchées par cette nouvelle drosophile.

Comme cette drosophile est plus adepte des cépages rouges, les pièges 2014 sont installés dans des parcelles de pinot noir, pinot gris ou gewurztraminer.

En complément, des grappes porteuses de pourriture acétique seront mises en incubation pour déterminer les drosophiles incriminées.

D'ores et déjà, on peut confirmer cette année la présence de drosophiles *suzukii* dans les pièges, mais également dans des grappes. Comme l'an passé, elles sont en faible nombre en comparaison des drosophiles autochtones (moins de 10%).

La drosophile *suzukii*

« *Drosophila suzukii* est un ravageur originaire d'Asie, qui connaît depuis 2008 une progression spectaculaire de son aire de répartition. Identifié en France officiellement en 2010, il cause

des dégâts très importants sur de nombreuses espèces fruitières, notamment sur cerises et petits fruits rouges (fraises, framboises, mûres, myrtilles). Ses caractéristiques - sa polyphagie, sa capacité de reproduction rapide et sa mobilité - en font un ravageur au fort potentiel de nuisibilité, contre lequel aucune méthode de contrôle n'a encore été suffisamment expérimentée pour permettre de divulguer une stratégie de protection sûre. Des travaux sont en cours en France et dans de nombreux pays touchés par *Drosophila suzukii*, qui complètent les connaissances sur la biologie, le comportement du ravageur et laissent entrevoir des perspectives de protection. » **source CTIFL.**

Analyse du risque

Quelles que soient les drosophiles présentes, il est essentiel d'avoir en mémoire le cycle de ces ravageurs. Les drosophiles se reproduisent vite (plusieurs cycles par an) et pondent dans les baies. De plus, elles sont capables de voler sur plusieurs kilomètres.

Tous ces éléments rendent toute lutte chimique dérisoire.

Par contre la prophylaxie est à privilégier, à savoir aération de la zone des grappes et gestion de l'humidité dans les parcelles.

Tordeuses

Situation

Les captures d'eudémis de troisième génération sont régulières. Quelques pontes sont déposées sur les grappillons.

Analyse du risque

Le cycle de 3^{ème} génération est forcément incomplet et ne présente aucune nuisibilité dans notre vignoble. Même si des pontes ont lieu, elles sont déposées sur les grappillons qui sont au stade « fermeture de la grappe » ou début véraison. Il n'y a aucun risque d'avoir des perforations dans les grappes à récolter et ce qu'elle que soit l'année.

Flavescence dorée

Comme chaque année, la DRAAF-SRAL Alsace délègue à la FREDON Alsace la prospection de jeunes vignes de moins de 5 ans sur une vingtaine de communes (contrôle d'une éventuelle introduction de la maladie via du matériel végétal contaminé). Les symptômes caractéristiques de la Flavescence dorée sont l'enroulement des feuilles, une décoloration des nervures pour les cépages blancs et une décoloration sectorielle rouge pour les cépages rouges. Le cep a un port retombant, les bois sont mal aoûtés, les grappes flétrissent. Les pieds prélevés sont marqués d'une rubalise jaune et orange.



Symptômes sur feuilles, cépage rouge et blanc

Cette année les jeunes vignes seront prospectées sur :

Dans le 68 : Berrwiller, Eguisheim, Hattstatt, Herrlisheim-près-Colmar, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr, Voegtlinshoffen, Turckheim, Walbach, Wihr-au-val, Zimmerbach, Rodern, Rorschwihr et Saint Hippolyte.

Dans le 67 : Kintzheim, Orschwiller, Albé, Villé, Dorlisheim, Molsheim, Rosheim, Rosenwiller.

Divers

Les notations « maladies du bois » seront réalisées dans la première quinzaine de septembre.

Le traditionnel bilan sanitaire sur 100 parcelles (FREDON/CARA) sera réalisé entre le 10 et le 12 septembre.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.